

FACTURATION DES TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES
(Arrêté tarifaire de janvier 2016)

FICHER NUMERIQUE

- Fichier numérique à télécharger	6,00 €
- Fichier numérique supplémentaire	5,00 €
- Fichier numérique sur CD	11,00 €
- Fichier numérique supplémentaire sur CD	6,00 €

DROITS D'UTILISATION

Ouvrage	65,00 €	Editions régionales	- 50 %
Couverture d'ouvrage	85,00 €	Publications scientifiques	- 50 %
Affiches, cartes postales	65,00 €	Etudiants : travaux universitaires	gratuit
CD Rom, DVD, magazines, dépliants	35,00 €	Publications de musées français	gratuit
		Site Internet	gratuit

Conditions générales

Toute utilisation à des fins de reproduction de documents photographiques vendus ou prêtés donne lieu à un paiement d'un droit. Toute nouvelle utilisation nécessite une autre demande. Quel que soit le support des documents photographiques vendus, prêtés ou loués, la réalisation de duplicata est strictement interdite.

Les droits d'utilisation sont indépendants des droits d'auteur. Les Musées de Strasbourg ne sauraient être tenus responsables d'une utilisation qui n'aurait pas fait l'objet de toutes les autorisations nécessaires, notamment pour les œuvres qui ne sont pas tombées dans le domaine public.

En cas d'utilisation des documents communiqués, un justificatif doit nous parvenir dès parution. Toute photo publiée doit être identifiée (légende), être suivie du nom du musée concerné et du nom du photographe.

**Aucun document photographique ne peut être remis avant règlement de la facture.
Un délai de 2 à 4 semaines est à prévoir pour toute demande.**

Votre contact : Service Photographique des Musées de Strasbourg
Catherine.Paulus@strasbourg.eu, tél. : 03.68.98.51.60